

COMMUNE DE WATTEN

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2025/125

AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN
DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Le Maire,

Vu le Code de la Santé publique et notamment les articles L 3332, L 3334 et L 3335

Vu la loi de Finances pour 2001

Vu la demande présentée par Monsieur Daniel DELHAYE, Président de l'association
« La Guillaume Tell » de Watten

ARRÊTE

Art 1 : Monsieur Daniel DELHAYE, Président de l'association « La Guillaume Tell » de Watten
est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire avec vente de boissons de 2^{ème} groupe
à WATTEN (Nord) espace « René Degraeve » rue de la Montagne
le lundi 2 juin 2025 de 09 h 00 à 20 h 00
à l'occasion du Tir de Championnat

Art 2 : Une ampliation de cet arrêté sera adressée à :
- Monsieur l'Adjudant de gendarmerie de Watten

Fait à WATTEN, le 12 mai 2025
Le Maire.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.